
Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-neuf novembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

N° 175/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

Objet de la délibération :
Castel Saint Denis / phase 12 :
nouveau plan de financement

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents :	
• Dont suppléés :	5
• Dont représentés :	10
• Excusés :	10
• Non excusés :	12
- Votants :	77

Résultat du vote

- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-175-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2018
Affichage : 23/11/2018

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamila à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard
Procuration	Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier
Suppléé(e)s	Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric
Excusé(e)	Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération N° 161/18 du 02/10/18 validant le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Chantier d'insertion	145 000.00 €	DRAC	50 000.00 €	24
Archéologie	30 000.00 €	Fonds spécifique Etat	64 000.00 €	30
Matériaux	15 000.00 €	Conseil Régional	50 000.00 €	24
Maitrise d'œuvre	16 000.00 €	Conseil Général	47 500.00 €	22
Provision pour augmentation de prix	5 500.00 €	CCLL	0.00 €	0
TOTAL	211 500.00 €	TOTAL	211 500.00 €	100

- Considérant les avis des partenaires,
- Considérant les crédits inscrits au budget primitif 2019 pour le solde à charge de la CCLL, à savoir 42 500 €,

Le conseil est invité à valider un nouveau plan de financement qui permette de ne pas perdre le fonds spécifique de caractère exceptionnel à savoir :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Chantier d'insertion	145 000 €	DRAC	35 500 €	17
Archéologie	30 000 €	Fonds spécifique	64 000 €	30
Matériaux	15 000 €	Région	42 000 €	20
Maîtrise d'œuvre	16 000 €	Département	47 500 €	23
Provision hausse prix	4 000 €	CCLL	21 000 €	10
TOTAL	210 000 €		210 000 €	100

Invité à se prononcer, le conseil, à l'unanimité, valide :

- Le nouveau plan de financement ci-dessus,
- Le lancement d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre affecté aux travaux spécifiques de la sommellerie,
- L'engagement de la CCLL à prendre en charge les financements non acquis.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-175-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2018

Affichage : 23/11/2018

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président


Communauté de Communes
Louis Lison
7, rue Edouard Bastide
26290 ORNANS

④